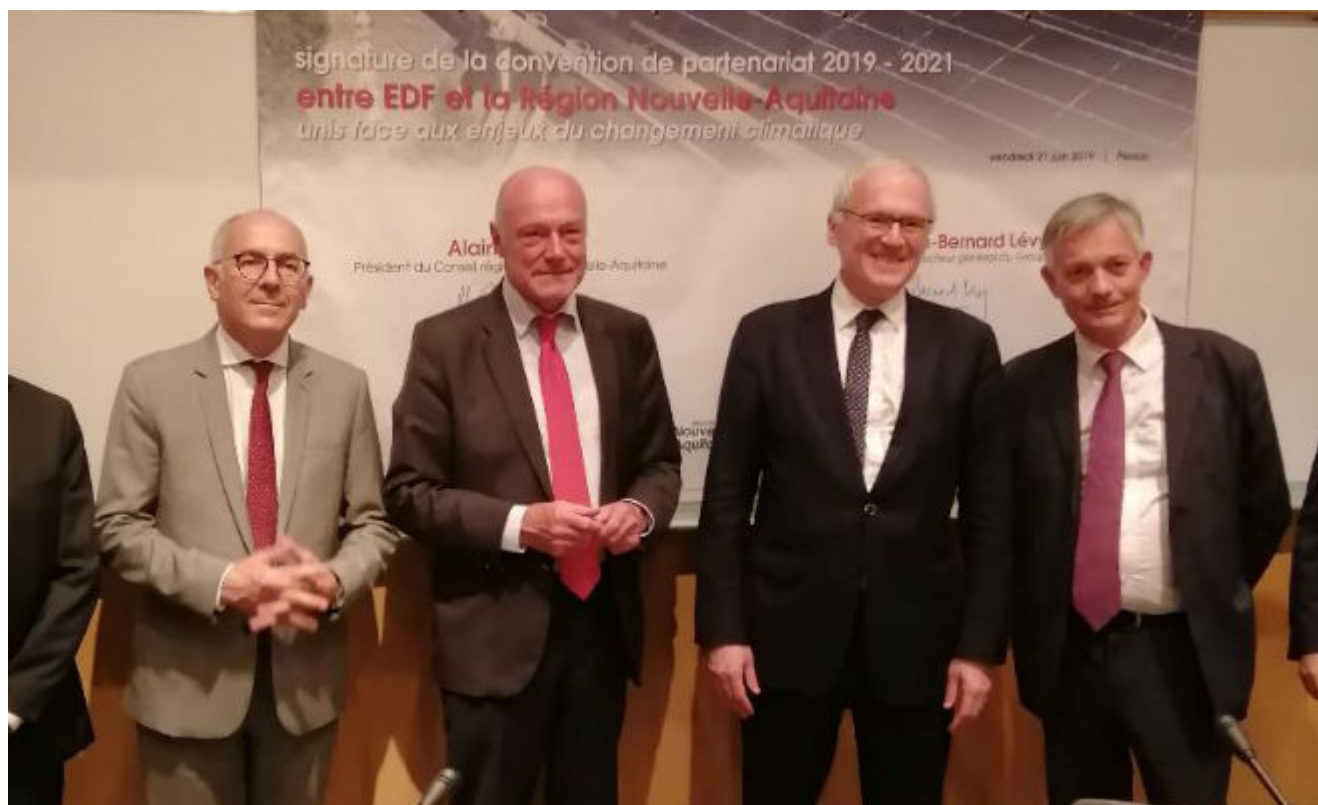


Politique | La Nouvelle-Aquitaine et EDF désormais partenaires dans l'atténuation et l'anticipation des changements climatiques



Vendredi 21 juin Alain Rousset, président du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, et Jean-Bernard Lévy, président-directeur général du Groupe EDF, ont signé une convention de partenariat pour répondre aux enjeux climatiques et énergétiques de la région. Une ratification qui s'est tenue à l'Institut de Chimie de la Matière Condensée de Bordeaux et annonce de grands chantiers de transitions énergétiques.

La Nouvelle-Aquitaine, de part sa situation géographique et ses caractéristiques naturelles, est particulièrement concernée par les enjeux des dérèglements climatiques contemporains. C'est sur ce constat que se fonde la rédaction et la signature de la convention ratifiée vendredi 21 juin entre le président de la région, Alain Rousset et Jean Bernard Levy président directeur général d'EDF. Un constat, qui sans faire dans le catastrophisme, est inquiétant: entre le recul du trait de côte, les périodes caniculaires, l'évolution de la phénologie des espèces végétales et toutes leurs conséquences sur nos conditions de vie, il s'agit d'agir. Des actions, et non plus seulement des réactions, sont envisagées contre les changements climatiques, comme l'explique l'intitulé du document. Pour Alain Rousset ça n'est rien de moins qu' "une question de souveraineté". Au même titre que la question de la santé, souligne-t-il, les changements climatiques qui impactent cette dernière nécessitent des actes. Et pour ces actes d'amorce d'une transition énergétique d'envergure le partenaire est tout trouvé: EDF.

Avec 9000 salariés basés sur la région Nouvelle-Aquitaine le premier producteur et fournisseur d'énergie français est au plus près du territoire pour accompagner la transition. Cette dernière est prévue en cinq points: le développement de la mobilité électrique et hydrogène, l'innovation, la décarbonation des usages, le développement territorial, économique et environnemental et enfin la formation et l'emploi. Une convention très vaste, peut être même trop ironise le président de région. Mais là où on pourrait craindre un sur-nombre des problématiques et une dispersion des efforts, les co-signataires veulent voir une "jolie organisation du potentiel de la région".

Les premières réflexions devraient suivre deux directions: l'innovation, notamment en matière de stockage des énergies, et la décarbonation des usages. Pour la première thématique les co-signataires trouveront un soutien scientifique auprès de l'IMCB, où la convention a été signée, qui a fait du stockage d'énergie électrochimique et d'hydrogène un de ses points de recherche principal. Quand à la décarbonation des usages, premières actions à

mettre en oeuvre, il s'agira de réaliser une importante communication auprès des usagers particulièrement concernant les transports usant d'hydrogène décarboné.

Anna Bonnemasou

*Crédit Photo : Anna Bonnemasou Carrere
Publié sur aqui.fr le 24/06/2019*

[Url de cet article](#)